



COMITE DIRECTEUR

Réunion du : 25/08/2022

Marot Bas
46400 St-Jean Lespinasse
05 65 10 83 09
golf.montal@wanadoo.fr
<http://www.golf-montal.fr>

Présents :

BORIE Pierre, CAUSSE Laurent, CHAPPOUX Jérôme, LAUNAY Jean, MALLET Hervé, SALGUES Philippe, TUCKER Alan

Excusés :

DUCHENE Marceau, JAMMES Jean Pierre, LECRU Michel (pouvoir donné à Pierre BORIE), PRAMIL MARRONCLE Julien (pouvoir donné à Pierre BORIE),

Ordre du jour :

Compétition CoDir ou fête du Golf
Projet aménagement club-house
Question diverses

Organisation compétition CoDir ou fête du Golf :

Organisation compétition CoDir ou fête du golf le samedi 17 ou dimanche 18 septembre (date à arrêter)

- compétition ludique (formule de jeu à valider) avec départ en shot gun et sans droit de jeu. Bien que cela sera la troisième compétition ludique sur le mois de septembre à la suite des compétitions SOB et SERMATI, nous pensons que c'est la bonne formule pour entretenir jovialité et convivialité.
- remise des coupes (1 pour équipe vainqueur brut & 1 pour équipe vainqueur net) et tirage au sort des lots mis en jeu
- apéro dînatoire avec buffet + grillade + boissons (participation au buffet 5,00 € par personne)

Précision complémentaire suite à la réunion d'organisation du vendredi 02 septembre

Projet aménagement du club-house :

Allan informe le CoDir qu'il n'est pas d'accord avec cette rénovation comme d'autres membres et il préférerait que l'investissement soit priorisé sur le parcours (rénovation des greens) plutôt que sur le club house.

Le président explique que certains investissements lourds ne sont pas envisageables et que cette année, un travail mécanique sur les greens et départs a été entrepris grâce aux investissements machines de l'année dernière et que nous persévérons dans l'amélioration de l'entretien du parcours et en particulier sur les greens grâce à nos greenkeepers et ce travail entrepris aujourd'hui portera ses fruits sur le long terme.

De plus il est répondu favorablement aux demandes d'améliorations et d'investissements raisonnables qui sont faites pour les besoins du parcours.

Par ailleurs, les meubles formant bureau et bar sont en mauvais états et si on ne fait rien, l'aspect du club house risque de nuire à l'image générale de notre golf pour les extérieurs, qui ne l'oublions pas représentent par leurs dépenses une rentrée d'argent importante et nécessaire pour la trésorerie du golf.

Le projet n°1 de la société BEX pour un budget inférieur à 14 k€ a été sélectionné par 8 voix pour (6 présents + 2 pouvoirs donnés au président) et 1 vote blanc.

Contact sera pris avec l'entreprise pour finaliser le projet budgétisé sur 2022 comme présenté lors de l'assemblée générale de décembre dernier et ensuite le présenter au vote du CoDir pour valider la réalisation de ces travaux envisagés sur février 2023.

Pour le sol du bureau et de pro-shop, l'entreprise SOB par l'intermédiaire de Guillaume OINVILLE se propose de nous fournir la résine de sol afin de remplacer le lino actuel avec la seule contre partie d'apposer une plaque informative de la marque utilisé => accord donné avec l'avantage que seule la pose nous resteras à charge

Question diverses :

- Détermination de la délégation des pouvoirs du bureau :

Le CODIR fixe à l'unanimité la délégation de pouvoir du bureau à 7 000 € sur les dépenses unitaires (fonctionnement, investissement)

Remarque : en cas d'embauche supplémentaire , passage évident en CODIR, en cas de remplacement suite à un départ, le CODIR sera consulté pour une embauche équivalente ou une solution de remplacement.

- Reconduction des « membres actifs non bénéficiaires » :

Est voté à l'unanimité la reconduction du principe de « membres actifs non bénéficiaires » afin qu'ils puissent être intégrés aux équipes. Ils n'ont pas de droit de jeu, régleront un greenfee s'ils veulent jouer et n'ont aucun avantage particulier.

Ce principe est uniquement valable pour les anciens membres de notre école de golf.

- Sollicitation par association « Vie en scène » :

L'association « Vie en scène » nous a sollicité pour savoir si la co-organisation d'une animation en soirée sur le site du golf (practice) pouvait être envisagée.

Nous ne sommes pas contre et nous allons planifier une réunion commune fin septembre afin d'échanger sur ce sujet.

Le secrétaire
Jérôme CHAPPOUX

Le président
Pierre BORIE